

ALEX NUTTALL  
BARRIE — SPRINGWATER —  
ORO-MEDONTE



ALEX NUTTALL  
BARRIE — SPRINGWATER —  
ORO-MEDONTE

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

TOWNHALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION

CONSULTATIONS			
Date(s) de la ou des rencontre(s)	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 17 août	De 14 h à 16 h	Bureau du canton Oro-Medonte, Oro-Medonte	20
2. 17 août	De 16 h 30 à 18 h 30	Hôtel de ville de Barrie, Barrie	65
3. 17 août	De 19 h à 21 h	Centre communautaire de Minesing, Springwater	85
4. 16 octobre	De 13 h à 14 h 30	Centre Sheba Shrine, Barrie	35
<b>Format :</b> <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions et réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : dix-pour-cent, courriels et réunions			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : x	Remplacement du mode de scrutin actuel : x	Participation électorale : x	Accessibilité et inclusion : <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire : x	Vote en ligne : <input type="checkbox"/>	Représentation locale : x	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) x Référendum (voir ci-dessous)

*Veuillez faire parvenir au :*

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

## QUESTIONS DE DISCUSSION

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?**

Les électeurs de la circonscription Barrie – Springwater – Oro-Medonte avaient une opinion mitigée du système d'élection des députés. Certains d'entre eux avaient l'impression que le système actuel était avantageux pour eux, tandis que d'autres non. Vous trouverez ci-dessous les avantages et les défauts qui ont fait l'objet de discussions pendant les consultations à Barrie – Springwater – Oro-Medonte.

### Avantages

- Chaque vote exprimé vise une seule personne ou un seul parti d'intérêt.
- Certaines personnes ont l'impression qu'un gouvernement majoritaire est synonyme de stabilité.
- Les électeurs veulent voter pour un candidat local.

### Défauts

- Les électeurs ont l'impression que tous les votes n'ont pas la même valeur.
- Certains électeurs ont l'impression qu'un gouvernement majoritaire est élu sans égard à la proportionnalité.
- Les électeurs veulent que la représentation reflète les votes pour un parti.

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?**

Dans l'ensemble, les deux systèmes électoraux abordés ont été le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour et la représentation proportionnelle. Les électeurs qui soutenaient la représentation proportionnelle ont déclaré qu'ils cherchaient l'équité dans un processus électoral, étant donné que les gouvernements sont élus avec moins de 40-50 % des voix. Certains électeurs avaient l'impression qu'un nouveau système devait permettre de faire en sorte que le nombre total de votes exprimés corresponde au nombre de députés élus. Un participant a déclaré qu'il avait voté à chaque élection, mais que selon le système de vote actuel, son vote n'avait jamais servi à élire un député.

Les participants ont aussi soulevé l'importance qu'un député élu soit de la région qu'il représente. Il était important pour eux que leur représentant soit de Barrie – Springwater – Oro-Medonte, afin qu'il ait la confiance des électeurs et qu'il entretienne une relation avec eux, de manière à ce qu'ils se sentent concernés par les enjeux fédéraux actuels et qu'il reçoive leurs commentaires. La majorité des électeurs étaient d'accord avec cet énoncé.

Un autre participant a aussi mentionné qu'un système électoral qui ferait en sorte qu'un parti qui obtient 5 % des votes occupe 5 % des sièges au Parlement serait préférable. Cependant, cette opinion n'était pas partagée par un grand nombre de participants.

Dans l'ensemble, les électeurs ont déclaré qu'il était difficile pour eux de connaître toutes les options de réforme électorale et qu'ils devaient être informés des options que le gouvernement examinait.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?**

Les participants étaient d'avis que les gens qui décident de ne pas voter manquent d'engagement et de connaissances. Plus particulièrement, ils avaient l'impression que le manque d'engagement remontait à un jeune âge, et que notre système d'éducation postsecondaire devait en faire plus pour informer les électeurs des droits que leur confère la démocratie et sur d'autres sujets importants semblables.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

<p><b>Les participants sont-ils d’avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d’annuler son vote.)</b></p>
<p>L’obligation de voter n’a pas été un sujet de première importance lors des consultations ni dans les messages reçus. Cela étant dit, quelques personnes avaient l’impression que s’il était obligatoire de voter, bien plus de personnes éduquées et informées se rendraient aux urnes. Une personne a mentionné qu’il devrait être obligatoire de voter à une élection, tout comme il est obligatoire de participer à un jury en cas de convocation.</p> <p>Aucune observation n’a été faite sur les bulletins nuls.</p>
<p><b>Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)</b></p>
<p>Le vote en ligne n’a pas fait l’objet de discussion pendant les consultations tenues à Barrie – Springwater – Oro-Medonte ni dans les messages reçus. Les pratiques de vote, comme se présenter à un bureau de vote ou le fait de voter dans la confidentialité, devraient être examinées avec toutes les recommandations reçues.</p>
<p><b>D’autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)</b></p>
<p>Il a longuement été question de référendum pendant les quatre consultations. Bon nombre des participants pensaient que si des changements étaient apportés à notre processus démocratique, un référendum devrait être tenu parce que ce serait la décision du gouvernement de changer le système démocratique et que les Canadiens devraient pouvoir s’exprimer. Ils avaient l’impression que s’il y avait un référendum, ce serait la décision de la population et non celle d’un parti politique qui aurait des intérêts à préserver. De plus, certains participants ont déclaré qu’un référendum pourrait d’une part faire en sorte qu’un plus grand nombre de personnes votent et d’autre part créer un intérêt grandissant envers le processus démocratique.</p> <p>D’un autre côté, certains participants avaient l’impression que les Canadiens en général ne seraient pas en mesure de prendre une décision éclairée sur le type de système électoral et sur les ramifications de ce système, étant donné l’absence d’information sur le sujet. Ces participants ont suggéré que le gouvernement attende une ou deux élections avant de faire un référendum, si telle est son intention, afin que les Canadiens soient mieux informés sur le nouveau système. Par contre, les participants en faveur d’un référendum ont répondu que la déclaration ci-dessus était erronée, et que nous devons donner plus de crédit aux Canadiens quant à leur capacité à prendre des décisions éclairées.</p> <p>De plus, quelques participants avaient l’impression qu’il était important qu’un nouveau système</p>
<p style="text-align: center;"><b>Résumé des recommandations et des commentaires clés des participants</b></p>

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

En résumé, les électeurs de Barrie – Springwater – Oro-Medonte ont des opinions partagées concernant la réforme électorale. Nous pouvons aujourd’hui conclure en toute certitude qu’un grand nombre d’entre eux souhaitent que le système actuel reste inchangé, alors que pour d’autres, il est temps de le changer. Dans l’ensemble, les électeurs de Barrie – Springwater – Oro-Medonte s’accordaient à dire que la majorité des personnes habilitées à voter était trop peu engagée quant à cette question. Certains participants aux consultations en personne avaient l’impression qu’un grand nombre de personnes ne connaissaient pas les changements qui pourraient être apportés à notre système électorale et encore moins les différentes options de systèmes électoraux. En général, les électeurs de Barrie – Springwater – Oro-Medonte s’entendaient pour dire que les électeurs doivent être mieux informés sur cette importante question.

Au cours des derniers mois, lors de diverses rencontres, le député Alex Nuttall a parlé en personne à environ 120 électeurs concernant la réforme électorale. Il a organisé des assemblées publiques et des forums communautaires. Bien qu’il ait parlé en personne à plus de 200 personnes au cours de cette période, bon nombre des participants ont pris part à la plupart, voire à toutes les discussions sur le sujet. Par conséquent, ils ont fait connaître leurs opinions à de multiples reprises. Lors de nos consultations en personne, les opinions concernant le bien-fondé de la réforme électorale étaient partagées. Certaines personnes étaient pour et d’autres contre.

Le député Alex Nuttall a aussi reçu de nombreuses chaînes de courriels provenant de membres de notre collectivité. Plus particulièrement, 96 électeurs de Barrie – Springwater – Oro-Medonte ont envoyé un courriel à M. Nuttall à ce propos (certains à plusieurs reprises). Bon nombre d’entre eux étaient aussi présents aux consultations en personne.

De plus, plus tôt cet été, le député Alex Nuttall a envoyé un message à tous les foyers de sa circonscription pour demander à ses concitoyens si, advenant un changement au processus électoral, ils croyaient qu’ils devaient être consultés par référendum. Nous avons reçu 597 réponses à notre message. Parmi celles-ci 473 répondants ont dit qu’un référendum *était* nécessaire (79 %), 74 électeurs ont dit qu’il *n’était pas* nécessaire (12 %) et 50 électeurs ont dit être *indécis* (9 %).

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)**

**Date : 24 octobre 2016**

Signature du député

Alex Nuttall,

(Nom)

*Veuillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)